

Service Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)

Le SSIAD permet de rester chez soi en toute sécurité, avec un accompagnement médical et humain adapté.



Qu'est-ce que c'est ?

Le SSIAD est un service qui apporte des soins à domicile.

Il permet aux personnes de rester chez elles, tout en étant accompagnées par des professionnels de santé.



Pour qui ?

- Les personnes âgées malades ou en perte d'autonomie.
- Les adultes en situation de handicap.
- Les personnes qui ont besoin de soins réguliers à domicile.



Pour combien de temps ?

Le SSIAD intervient pour des soins ponctuels ou sur une plus longue durée, selon les besoins de la personne.



Pourquoi choisir le SSIAD ?

Recevoir des soins sans quitter son domicile.



Comment ça se passe ?

- Une équipe d'aides-soignants vient au domicile.
- Les soins sont adaptés aux besoins :
 - soins d'hygiène (toilette, confort),
 - soins infirmiers (pansements, prises de médicaments),
 - aide à la mobilité.
- Les visites sont organisées en fonction de la situation médicale.



Pourquoi choisir le SSIAD ?

1. Contacter le SSIAD ou demander à son médecin traitant.
2. Faire une prescription médicale.
3. Remplir un dossier d'admission.
4. Planifier les interventions avec l'équipe.